

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

COHESION SOCIALE

**PROGRAMMATION COHÉSION
SOCIALE 2016**

Délibération : **05.2016.027**

Transmis en préfecture le :

30 mai 2016

Séance du : **24 mai 2016**

Compte-rendu affiché le **31 mai 2016**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **18 mai 2016**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume
COUALLIER**

Membres présents à la séance

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed
GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian
DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves
DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe
GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume
COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET,
Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian
ARNOUX, Isabelle PICHERIT (à partir du point 2),
François VURPAS (à partir du point 5), Marie-
Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY,
Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier
BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER,
Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Jean-
Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette
PIERONI, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Membres absents excusés à la séance

Isabelle PICHERIT (jusqu'au point 2), François
VURPAS (jusqu'au point 5), Anne-Marie JANAS,
Stéphanie PATAUD, Evan CHEDAILLE

Pouvoirs

Anne-Marie JANAS à Bernadette VIVES-MALATRAIT,
Stéphanie PATAUD à Aurélien CALLIGARO,
Evan CHEDAILLE à Yves CRUBELLIER

RAPPORTEUR : Madame Pascale ROTIVEL

La loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini le cadre d'action de la politique de la ville en déterminant une nouvelle géographie prioritaire. Aujourd'hui, seul le quartier des Collonges a été maintenu comme Quartier Politique de la Ville, tandis que celui des Barolles a été inscrit en Quartier de Veille Active afin de bénéficier prioritairement des crédits de droit commun.

Dès lors, la Ville avec tous les partenaires du territoire a établi un diagnostic partagé, puis a rédigé le nouveau Contrat De Ville 2015-2020 (CDV), document cadre signé par les partenaires le 22 janvier 2016. Le contrat décline le projet de territoire développé au bénéfice des quartiers en difficulté. Il vise à réduire les écarts des quartiers prioritaires, améliorer la vie quotidienne des habitants, prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine et à favoriser l'égalité des chances.

À ce titre, les axes stratégiques suivants, définis par l'État et la Métropole, déclinés localement, ont été retenus dans le Contrat De Ville :

1 - Rattacher les quartiers à la ville et les diversifier

=> *Thèmes : renouvellement urbain, cadre de vie et habitat, développement économique local, équipements structurants, mobilité/désenclavement*

2 - Mobiliser les principales politiques publiques

=> *Thèmes : réussite scolaire/Éducation, insertion économique et accès à l'emploi, Santé, prévention-sécurité, Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP)*

3 - Renforcer le lien social

=> *Thèmes : développement social, développement culturel, participation conseils citoyens, prévention des discriminations, égalité hommes femmes et plus largement « les valeurs de la République »*

Objectifs transversaux

- construire « avec » et non pas seulement « pour » les habitants, en organisant une démarche de travail avec eux aux différentes échelles;
- une priorité : la jeunesse.

La programmation ci-après présente donc les objectifs prioritaires et les actions 2016 en terme de cohésion sociale, notamment les actions cofinancées par les partenaires institutionnels dans le cadre du Contrat de Ville.

Aussi, les objectifs prioritaires pour la Ville de Saint-Genis-Laval sur 2016 sont :

1. Rattacher les quartiers à la ville et les diversifier

La Ville poursuivra la mise en œuvre des deux projets de **renouvellement urbain sur les Collonges et Barolles** :

- **Aux Collonges**, réaménagement de l'entrée jusqu'au parvis du Mixcube suite à la démolition des anciens locaux : étoffement du stationnement; création d'un square végétalisé et arboré, réalisation d'une voie modes doux en prolongement de celle existante reliant Pennachy et connexion à la rue des Collonges;
- **Aux Barolles**, étude portée par la Ville et la Métropole quant à la tranche 2 du schéma directeur de requalification des espaces extérieurs du quartier, élaboré en 2010, qui portera sur le mail des Barolles.

Ces actions participeront en outre, à l'amélioration du cadre de vie, du « mieux vivre ensemble » favorisant ainsi le renforcement du lien social et l'intégration de tous les habitants dans la Ville.

2. Mobiliser les principales politiques publiques

La Ville développe et soutient de nombreuses actions en matière **d'insertion économique et d'accès à l'emploi**. Des projets seront menés en direction des jeunes (chantiers d'insertion

jeunes adultes, préparation aux entretiens d'embauche), en matière de maîtrise de la langue française, de l'utilisation de l'outil informatique dans la recherche d'emploi et de la création d'entreprise.

En matière de prévention - sécurité, dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le document cadre, Plan local de Prévention (2015-2017) a été décliné en 2015. Reposant sur divers groupes de travail pluri-partenariaux (services de la Ville, forces de l'ordre, Éducation Nationale, Services de protection et de prévention, associations socio-culturelles, bailleurs...), diverses actions participeront à la prévention de la délinquance et la tranquillité publique (chantiers jeunes et éducatifs, les Travaux d'Intérêt Général, les rappels à l'ordre, la vidéo-protection, décrochage scolaire, Violences intrafamiliales...).

Dans le cadre de la **GSUP**, les **actions de sur-entretien des espaces extérieurs** proposées par les bailleurs sont maintenues. Elles participent au « mieux vivre ensemble » et permettent également de favoriser l'accès à l'emploi en positionnant un personnel en insertion professionnelle. Par ailleurs, des « diagnostics en marchant » (déambulations inter-partenariales sur le quartier), permettront de repérer les dysfonctionnements du quotidien et d'entreprendre une action coordonnée et réactive.

3. Renforcer le lien social

Concernant le développement social, si la sortie des Barolles de la géographie prioritaire ne permet plus la plupart des financements de l'État sur ce quartier, la Ville poursuit cependant le financement d'actions sur cette thématique.

Le volet culturel est toujours soutenu dans le cadre de la poursuite verra ainsi le final de l'action «Histoires vraies des Collonges », portée par « La Mouche ».

La Ville poursuit son engagement dans la démarche de la participation des habitants, **en soutenant notamment le Conseil Citoyen du Champlong**, collectif créé en 2015 conformément à l'obligation faite par l'État dans le nouveau Contrat de Ville et tout projet émanant du terrain concourant au mieux vivre ensemble.

Enfin, la mise en œuvre d'un jardin partagé au Champlong permettra de travailler la thématique « Valeurs de la République » en commençant par la **sensibilisation à la citoyenneté, l'interculturalité ...**

Ainsi, en 2016, la programmation « cohésion sociale » intègre 17 actions : 14 menées en 2015 sont reconduites, 1 est développée et 2 projets nouveaux à mettre en œuvre.

I - PROJETS DE FONCTIONNEMENT

1. RATTACHER LES QUARTIERS À LA VILLE ET LES DIVERSIFIER

En 2016, la Ville poursuivra le réaménagement de la Colline aux Collonges et notamment son entrée en végétalisant les anciens emplacements des associations aujourd'hui démolies afin d'adoucir l'entrée du quartier et d'accentuer l'emplacement du Mixcube en cœur de verdure et de parc. Parallèlement, l'offre de stationnement sera étoffée et la voie modes doux prolongée et connectée à la rue des Collonges.

De même, l'étude relative à la tranche 2 du réaménagement des Barolles sera engagée afin de casser le linéaire minéral du Mail des Barolles, en végétalisant et repensant les cheminements dans la continuité et l'esprit de la place des Barolles requalifiée.

2. MOBILISER LES PRINCIPALES POLITIQUES PUBLIQUES

Action I.2.1 : Chantiers insertion jeunes adultes (action reconduite)

Un chantier éducatif pour les jeunes majeurs (18-25 ans), en lien avec le bailleur GrandLyon Habitat, sera mené sur le patrimoine de ce dernier. Les jeunes seront positionnés par le Mixcube et les éducateurs. La Ville et le bailleur financeront chacun 50% la rémunération des jeunes.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **4 400€**

- Participation attendue de GrandLyon Habitat : 2 200€ (auxquels s'ajoutera l'achat du matériel)
- **Participation de la Commune : 2 200€**

Action I-2.2 : Rémunération des encadrants sur les chantiers (action reconduite)

Dans le cadre des actions menées par la Ville sur les thématiques d'insertion et de prévention, divers chantiers jeunes (Ville Vie Vacances pour les 16-18 ans, éducatifs pour les jeunes majeurs) sont mis en œuvre. A ce titre, la commune fait appel à l'association d'insertion « Saint-Genis-Emploi » pour mettre à disposition un encadrant technique qui coordonnera le chantier et répartira les tâches entre les jeunes.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **415€**

- **Participation de la Commune : 415€**

Action I-2.3: Plateforme linguistique (Cofinancement CDV : action reconduite)

La plateforme linguistique du Sud Ouest Lyonnais met en place des permanences d'accueil pour le public rencontrant des difficultés en langue française (analphabétisme, illettrisme ...) afin de les orienter vers les structures les plus adaptées. Cette action permet aussi la mise en réseau des acteurs (pour impulser, suivre et coordonner les actions en langue française) et des actions socio-linguistiques (échanges de pratiques, mise en place d'outils communs ...).

Cette action est menée en intercommunalité avec les villes de Pierre-Bénite, Oullins, Brignais, La Mulatière, Givors et Grigny

Porteur de projet : **AFI, Association Formation et Ingénierie**

Coût prévisionnel : **30 700€**

- Participation attendue de l'État : 12 000€
- Participation de la Région : 4 000€
- Participation attendue des autres Villes : 11 550€
- **Participation de la Commune : 3 150€**

Action I-2.4: Mon image, ma voix (Cofinancement CDV : action reconduite)

De nombreux jeunes (16 - 25 ans) connaissent des difficultés dans leur recherche d'emploi et lors de toutes les étapes de leur parcours d'insertion professionnelle. À travers divers outils, cette action a pour objectif de leur apprendre les « codes » en vigueur dans le cadre d'une embauche : rédaction d'un CV, formulation de la candidature, tenue vestimentaire adaptée à la situation, manière de se présenter (ton et vocabulaire attendus, gestuelle...).

Cette action est menée en intercommunalité avec les villes d'Oullins, Pierre-Bénite, Brignais et la Mulatière.

Porteur de projet : **Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais**

Coût prévisionnel : **15 323€**

- Participation attendue des autres Villes : 6 910€
- Participation attendue de l'association : 5 755€
- **Participation de la Commune : 2 658€**

Action I-2.5: Appui à la création d'entreprise (Cofinancement CDV : action reconduite)

Depuis 2006, la coopérative « Graines de SOL » basée sur Pierre-Bénite promeut l'esprit d'initiative en proposant un cadre légal à de futurs créateurs d'entreprise leur permettant un démarrage immédiat de leur activité. La coopérative est en effet conçue comme un outil d'accueil, de test, d'accompagnement, d'apprentissage à la fonction d'entrepreneur (gestion financière, commerciale, comptabilité, droit, fiscalité).

Cette action est menée en intercommunalité avec les communes d'Oullins, Pierre-Bénite, Irigny, la COPAMO et la CCVG.

Porteur de projet : **Graines de SOL**

Coût prévisionnel : **207 180€**

- Participation attendue de l'État : 10 000€
- Participation attendue de l'Europe : 30 000€
- Participation attendue de la Région : 47 000€
- Participation attendue de la Métropole : 12 000€
- Participation attendue des autres Villes, COPAMO et CCVG : 37 000€
- Autofinancement : 60180€
- **Participation de la Commune : 11 000 €**

Action I-2.6: CitésLab, Service d'amorçage de projets (Cofinancement CDV : action reconduite)

« CitésLab » est un dispositif visant la création d'entreprise dans les quartiers concernés par les dispositifs de la politique de la ville. Il a pour objectifs de favoriser et détecter les initiatives des habitants, les accompagner dans la maturation de leurs projets d'activité afin d'orienter et sécuriser au mieux leur parcours professionnel. Cette action a été budgétée jusqu'à la fin de la convention originelle de la Caisse des Dépôts et Consignations, au 30 août 2016.

Cette action est menée en intercommunalité avec les communes d'Oullins, Pierre-Bénite et Brignais.

Porteur de projet : **Graines de SOL**

Coût prévisionnel : **62 106€**

- Participation attendue de l'État : 8 000€
- Participation attendue de la CDC : 17 162€
- Participation attendue de la Métropole: 10 000€
- Participation attendue des autres Villes : 21 036€
- **Participation de la Commune : 5 908€**

Action I-2.7 : Informatique et insertion professionnelle (Cofinancement CDV : action reconduite)

Cette action vise à rendre le public en insertion professionnelle autonome avec l'outil informatique afin que ce dernier ne constitue pas un frein à la recherche d'emploi mais un atout. Elle lui permet de maîtriser l'outil informatique dont l'apprentissage est basé sur la recherche d'emploi (consultation des sites liés à l'emploi, réalisation de leurs CV et lettre de motivation, mise en ligne et candidature par mail).

Cette action est menée en intercommunalité avec les villes d'Oullins et La Mulatière.

Porteur de projet : **OASIS**

Coût prévisionnel : **32 900€**

- Participation attendue de l'État : 5 500€
- Participation attendue de la Métropole : 5 500€
- Participation attendue des autres Villes : 11 500€
- Autofinancement : 400€
- Bénévolat : 7 500€
- **Participation de la Commune : 2 500€**

Action I-2.8: Chantiers VVV (Ville, Vie, Vacances) (action reconduite)

Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires, notamment lors des vacances d'été dans les écoles (Ex : nettoyage des salles de classe avant la rentrée de septembre, remise en peinture de locaux associatifs, aide lors de certaines manifestations ...). Ils sont effectués par des jeunes des Collonges et des Barolles ayant entre 16 et 18 ans, positionnés et encadrés « socialement » par Mixcube et le Centre Social et Culturel et encadrés « techniquement » par Saint-Genis-Emploi selon les besoins. Cette action comprend l'indemnisation des jeunes) .

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **1 500€**

- **Participation de la Commune : 1 500€**

Action I-2.9: La Médiation (Cofinancement CDV : action reconduite)

L'association AMELY accompagne les Médiateurs sociaux bénévoles. L'objectif est de permettre la poursuite des permanences de médiation sur la Commune, la supervision mensuelle, le recrutement et la formation de nouveaux médiateurs ainsi qu'une journée de formation continue.

Porteur de projet : **AMELY**

Coût prévisionnel : 10 629€

- participation attendue de l'État : 2 000€
- cotisations, dons, legs : 25€
- bénévolat : 6 604€
- **Participation de la Commune : 4 300€ dont 2 300€ de mise à disposition de locaux**

3. RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Action I-3.1: Soutien au développement social et culturel (action reconduite)

Afin d'accompagner la sortie du quartier des Barolles du dispositif de la politique de la ville, la Commune financera les actions concourant au « mieux vivre ensemble », à la parentalité, la culture ...

Porteur de projet : **Centre Social et Culturel**

Coût prévisionnel : **2 700€**

- **Participation de la Commune : 2 700€**

Action I-3.2 : Histoires vraies des Collonges (Cofinancement CDV : action développée)

2016 finalisera cette nouvelle action culturelle impulsée l'année dernière qui proposait de mettre en valeur le « vivre ensemble » à travers un travail de collecte et de partage de la mémoire individuelle des habitants du quartier sur des histoires vécues. La Mouche propose un spectacle co-construit avec les habitants et les partenaires, basé sur les mémoires et témoignages recueillis.

Porteur de projet : **Commune, « La Mouche »**

Coût prévisionnel : **23 900€**

- Participation attendue de l'État : 5 000€
- Autres : 1 430€
- **Participation de la Commune : 6 000€** (dont 5 000€ versés par l'État à la Commune et auxquels s'ajoutent 16 470€ de subvention de « La Mouche »)

Action I-3.3 : Cultivons notre citoyenneté (Cofinancement CDV : action nouvelle)

Afin de renforcer la citoyenneté et valoriser le quartier des Collonges, des jardins partagés seront aménagés sur une parcelle du bailleur GrandLyon Habitat, qui « préparera » le terrain. Ce lieu à vocation interpartenariale (notamment avec le lycée de Pressin), intergénérationnelle et interculturelle a pour objectif de favoriser le lien social, la rencontre de l'Autre, la mise en œuvre de projets artistiques (ex : tissage urbain) mais aussi d'actions de sensibilisation à l'éco-

citoyenneté.

Porteur de projet : **Mixcube**

Coût prévisionnel : **24 793€**

- Participation attendue de l'État : 5 000€
- Participation attendue de la Région : 5 000€
- **Participation de la Commune : 3 000€** (auxquels s'ajoutent 11 793€ de subvention dans le cadre de la DSP)

Action I-3.4 : Fonds de participation des habitants (Cofinancement CDV : action nouvelle)

Ce fonds permettra de favoriser les initiatives des habitants, du conseil citoyen, d'associations des quartiers en proposant un appui financier aux projets concourant au « vivre ensemble » et à l'animation du quartier.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **5 750€**

- Participation attendue de l'État : 4 250€
- **Participation de la Commune : 5 750€** (dont 4 250€ versés par l'État à la Commune)

4. POSTES DU SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

Poste I-4.1 : Chef de projet Contrat de Ville

Le Chef de projet du Contrat de Ville est responsable de la mise en œuvre de la politique de développement social et urbain, assure l'animation, le suivi administratif, technique et financier des différents dispositifs (Contrat de Ville, CLSPD) mis en place sur le territoire de la commune.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **22 220€**

- Participation attendue de l'État : 7 406€
- Participation attendue de la Métropole : 7 407€
- **Participation de la Commune : 22 220€** (dont 14 813€ de l'État et de la Métropole versés à la Ville)

Poste I-4.2: Gestionnaire administrative et financière

L'agent, à mi-temps sur cette thématique, a en charge le secrétariat et assure le suivi des dossiers administratifs et financiers ainsi que le budget du service dans sa globalité.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **14 049€**

- Participation attendue de la Métropole : 3 514€
- **Participation de la Commune : 14 049€** (dont 3 514€ de la Métropole versés à la Ville)

II- PROJETS D'INVESTISSEMENT

Pour 2016, les projets urbains sont en cours de réalisation via la finalisation de l'aménagement de l'espace associatif aux Collonges. Sur les Barolles, 2016 sera l'année de définition du projet de requalification du Mail des Barolles en lien avec la Métropole. La section « investissement » présente ainsi les actions proposées par les bailleurs au titre de la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité et répondant à l'axe du Contrat de Ville sur la mobilisation des politiques publiques.

Action II-1 : Sur-entretien des espaces extérieurs du Champlong (Cofinancement CDV : action reconduite)

Grand Lyon Habitat fait appel à une entreprise d'insertion pour effectuer l'entretien des espaces extérieurs des Collonges afin de garantir un meilleur niveau de prestation quant à la propreté sur

les sites sensibles (ex : arrière des commerces, espaces autour du Pôle de Services Publics)

Maître d'ouvrage : **GrandLyon Habitat**

Coût prévisionnel : 33 306€

- Participation attendue de la Région : 8 326€
- Participation attendue de la Métropole : 8 327€
- GrandLyon Habitat (fonds propres et charges locatives) : 16 653€
- **Pas de coût pour la Commune**

Action II-2 : Sur-entretien des espaces extérieurs- Résidence « Orion » (Cofinancement CDV : action reconduite)

Initiée en 2013, Alliade Habitat reconduit l'action de sur-entretien des espaces extérieurs sur sa résidence « Orion » aux Barolles. À ce titre, le bailleur fait appel à « Saint-Genis Emploi » pour positionner une personne en charge d'effectuer une prestation d'1 heure par jour sur les espaces ciblés (parking-terrasse, parking APF, aire de jeux) en supplément de la prestation du gardien à mi-temps.

Maître d'ouvrage : **Alliade Habitat**

Coût prévisionnel : 23 458€

- Participation attendue de la Métropole : 3 700€
- Alliade Habitat (fonds propres et charges locatives) : 19 758€
- **Pas de coût pour la Commune**

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **DIRE** qu'au titre du **fonctionnement**, les subventions versées aux associations, par la commune, pour les actions suivantes seront imputées sur le compte **6574**.

Libellé de l'Action	Numéro de l'Action	Porteurs du projet	Subventions à verser en 2015
Langue française, chargé de mission	I - 2.3	AFI	3 150 €
Mon image, ma voix	I - 2.4	Mission Locale	2 658,00 €
Appui à la création d'entreprise	I - 2.5	Graines de SOL	11 000 €
Cités Lab	I - 2.6	Graines de SOL	5 908,00 €
Informatique et insertion professionnelle	I - 2.7	OASIS	2 500 €
La Médiation	I - 2.9	AMELY	2 000 €
Soutien au développement social et culturel	I - 3.1	Centre Social et Culturel	2 700,00 €
Cultivons notre citoyenneté	I - 3.3	Mixcube	3 000,00 €

- **DIRE** que la participation de la Commune en **fonctionnement**, relative aux actions suivantes, sera imputée sur les comptes **6156 - 6188 - 6228** pour les participations à verser aux prestataires

Libellé de l'Action	Numéro de l'Action	Porteurs du projet	Prestations à verser en 2016
Chantiers Insertion jeunes adultes	I - 2.1	Divers Partenaires	2 200,00 €
Rémunération des encadrants sur les chantiers	I - 2.2	Divers Partenaires	415,00 €
Chantiers VVV	I - 2.8	Selon le porteur	1 500,00 €
Histoires vraies des Collonges	I - 3.2	Associations porteuses	6 000 €
Fonds de Participation Habitants	I - 3.4	Prestataire	5 750,00 €

- **SOLLICITER** auprès des partenaires les **recettes** des actions suivantes :

Libellé de l'Action	Numéro de l'Action	Porteurs du projet	Institution(s) sollicitée(s)	Montant
Histoires vraies des Collonges	I - 3.2	Commune	État	5 000,00 €
Fonds de Participation Habitants	I - 3.4	Commune	État	4 250,00 €
Chef de Projet Contrat de Ville	I - 4.1	Commune	État	7 406 €
			La Métropole	7 407 €
Gestionnaire Administrative et Financière	I - 4.2	Commune	La Métropole	3 514 €

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à verser aux divers porteurs de projets les subventions présentées dans les tableaux ci-dessus au titre des actions concernées;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les différentes subventions auprès des partenaires concernés;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre les décisions nécessaires au versement des participations de la Ville aux diverses associations porteuses lorsque le porteur ou les sommes ne sont pas précisées;

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les conventions et documents afférents à cette délibération;
- **DIRE** que les subventions versées sont conditionnées à la réalisation de l'action décrite et qu'elles font l'objet d'un remboursement à la Ville au prorata de la non réalisation.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Pascale ROTIVEL,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ -

Motion adoptée par 32 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 3

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.